

Aperçud'Images

Ici & Ailleurs

MAI 2021 n° 54



Bordeaux pl. J. Moulin 12 mai 2021
PAGUY - Photographies

PALESTINE, informez vous à la source
<http://www.agencemedia.palestine.fr>
<http://www.france-palestine.org>

Au milieu des Unes et des Dernières nouvelles, on a parfois du mal à saisir ce qui se passe en Palestine en ce moment. Voici 6 choses à savoir pour comprendre ce qui se passe :

1) Israël provoque l'escalade des tensions à Jérusalem depuis des semaines, notamment par les nouvelles restrictions imposées aux Palestiniens qui observent le Ramadan, par la répression violente des Palestiniens qui protestent contre les expulsions de familles à Sheikh Jarrah par des colons, et par les attaques de soldats contre les fidèles à la mosquée Al Aqsa.

2) La cause fondamentale de toutes les violences est la dépossession systématique infligée par Israël aux Palestiniens à Jérusalem et ailleurs en Palestine/Israël, qui dure depuis la fondation de l'État d'Israël et le régime d'apartheid qu'il a imposé.

3) Israël et ses colons n'ont aucun droit légitime sur Jérusalem-Est. Point final. C'est une terre palestinienne que l'armée israélienne occupe depuis 1967 et qui est reconnue comme telle par l'ONU et la communauté internationale.

Si Jérusalem-Est est "contestée" ou "objet de litige", Jérusalem-Ouest où les Juifs sont dominants devrait être décrite dans les mêmes termes. Au cours de l'établissement d'Israël, 30 000 Palestiniens ont été chassés de leurs maisons de Jérusalem-Ouest et se sont vus interdire pour toujours d'y retourner parce qu'ils ne sont pas Juifs.

4) Quand vous entendez parler de "heurts" ou d'"échauffourées", ce qui se passe, en fait, c'est que des Palestiniens manifestent pour leur liberté et leurs droits face à des policiers et soldats israéliens lourdement armés utilisant des gaz lacrymogènes, des grenades assourdissantes, des balles en acier enrobées et de l'eau fétide dite skunk pour les réprimer violemment.

La Bande de Gaza, ainsi que la Cisjordanie, subit l'occupation militaire israélienne depuis 1967 et, de plus, depuis 15 ans, un siège et un blocus naval asphyxiants, condamnés en tant que châtiment collectif de la population entière, ce qui constitue un crime de guerre, par l'ONU et les groupes de défense des droits humains.

6) Israël continuera à déposséder les Palestiniens et la situation sur le terrain continuera à se détériorer sauf si les États-Unis et la communauté internationale exercent une pression concrète sur Israël pour qu'il commence à respecter les droits humains des Palestiniens.

Source : [The IMEU sur Twitter](#)



Le président de l'AFPS en garde à vue : il doit être remis en liberté immédiatement

Ce mercredi 12 mai peu avant 19 heures, le président de l'Association France Palestine Solidarité (AFPS), Bertrand Heilbronn, 71 ans, a été arrêté à la sortie du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères où il avait été reçu par un conseiller du Ministre au sein d'une délégation comprenant des parlementaires, des représentants associatifs et syndicaux.

Ironie de l'histoire : ce sont les policiers qui ont escorté la délégation jusqu'au lieu du rendez-vous, qui ont ensuite arrêté Bertrand Heilbronn à la sortie de l'entretien.

Nous exigeons sa remise en liberté immédiate !

L'AFPS avait fait une déclaration de manifestation appelant, dans le cadre du Collectif pour une paix juste et durable entre Palestiniens et Israéliens, à un rassemblement de soutien au peuple palestinien.

La préfecture de Paris, de manière totalement inédite, avait interdit ce rassemblement alors que jamais il n'y a eu le moindre problème pour les manifestations que nous avons toujours organisées en lien avec les autorités.

L'AFPS avait informé par tous moyens de l'interdiction. Bertrand Heilbronn et les responsables d'associations étaient présents pour informer ceux qui se présentaient de l'interdiction et faire en sorte que les choses se passent le mieux possible.

De fait, à part la restriction de la liberté d'expression, les choses se sont passées sans aucun problème : aucun trouble à l'ordre public.

Quel est ce pouvoir qui cueille à la sortie d'un ministère le président d'une association défendant le droit et les droits humains, juste après l'avoir reçu, lui signifie sa garde à vue, le menotte à un banc à son arrivée au commissariat ?

L'interdiction de cette manifestation nous amenait à dire – ce que nous savions déjà – que la liberté d'expression et les libertés publiques sont en danger dans notre pays, mais cette arrestation nous amène à dire qu'un seuil a été franchi.

Demain, dans la semaine, la semaine prochaine, les groupes locaux de l'Association France Palestine Solidarité, aux côtés de leurs partenaires, organisent des rassemblements de solidarité avec les Palestiniens de Jérusalem, de Gaza qui sont sous le feu de l'armée d'occupation israélienne. Ce ne sont pas des méthodes dictatoriales qui nous empêcheront de le faire.

Si les inconditionnels du gouvernement israélien pensent nous faire taire et nous intimider avec de tels procédés, ils se trompent.

Nous sommes du côté du droit, ils le savent et c'est ce qui fait notre force. Nous exigeons la remise en liberté immédiate du président de notre association.

Le bureau national der l'AFPS

Le 12 mai 2020



PALESTINE

De Jérusalem à Bordeaux en passant par Paris

RÉSISTANCE

